

## Devenir de l'École Régionale des Beaux-Arts - Communication de M. LIME, Adjoint

**M. LE DÉPUTÉ-MAIRE :** Lors du dernier Conseil Municipal, nous avons exprimé notre inquiétude concernant l'École Régionale des Beaux-Arts, c'est peut-être un cavalier pour M. TOURRAIN mais Bernard LIME peut-il en deux mots nous dire où nous en sommes maintenant ?

**M. LIME :** Dans la mesure où c'était une question posée par l'opposition, ce ne sera pas un cavalier, c'est une réponse retardée avec des éléments nouveaux qui permettent...

**M. TOURRAIN :** Ne soyez pas constamment un phraseur. C'est incroyable, il ne sait pas dire les choses simplement !

**M. LE DÉPUTÉ-MAIRE :** Pourquoi ? Vous ne comprenez pas la façon dont il les dit ?

**M. TOURRAIN :** De toute façon, c'est de la provocation Monsieur le Maire et je sais ce que c'est !

**M. LIME :** C'est évident !

**M. TOURRAIN :** Quand quelqu'un devrait avoir une exigence morale qu'il n'a pas, je ne supporte pas.

**M. LIME :** Je ne sais pas ce que cela veut dire, cela m'inquiète beaucoup.

**M. LE DÉPUTÉ-MAIRE :** Moi non plus.

**M. LIME :** Je vous demanderai de m'expliquer cela très précisément Monsieur TOURRAIN, parce que je crois que vous venez de dire des choses que vous n'avez certainement pas à dire ici. Qu'est-ce que cela veut dire ? Des exigences morales, vraiment je m'interroge et j'estime qu'il y a une insinuation insultante dans ce que vient de dire M. TOURRAIN.

**M. LE DÉPUTÉ-MAIRE :** Je crois qu'on va clore le débat, vous vous expliquerez après si vous le souhaitez car ce n'est pas un secteur dans lequel je souhaite entrer. M. TOURRAIN a sans doute dépassé sa pensée par ce qu'il vient d'indiquer. Bernard, tu nous parles de l'École Régionale des Beaux-Arts, c'est plus sérieux.

**M. LIME :** C'est vrai que chaque fois que je prends la parole maintenant, M. TOURRAIN intervient en disant que je fais des phrases, que je suis agressif ou je ne sais quoi. Je regrette mais j'aligne des mots pour expliquer quelque chose. Si ma façon de le faire n'intéresse pas M. TOURRAIN, je ne l'oblige pas à m'écouter.

Je crois que parler de l'École des Beaux-Arts est en effet tout à fait important puisque c'est un partenaire de la politique des arts plastiques dont je parlais à l'instant. On sait, et on en a eu l'écho ici, que des menaces ont plané sur cette École des Beaux-Arts. Alors, à la suite de ces menaces et des inquiétudes que nous avons, le Député-Maire a demandé à avoir au Ministère de la Culture une entrevue avec le Délégué National aux arts plastiques. Ayant obtenu satisfaction, le Député-Maire y est allé accompagné d'Alain PHILIPPE, Directeur de l'École et de moi-même et cela s'est passé le 12 juin à Paris en présence de François BARREY, Délégué National aux arts plastiques et de Georges TOUZENIS qui est Inspecteur Général. Cela nous a permis d'avoir une vision un peu plus claire de ce que souhaitait le Ministère dans ce domaine-là et de ce qui se passait, s'agissant de l'École de Besançon.

Le Délégué aux arts plastiques nous a fait part du constat du Ministère sur la mauvaise situation de l'enseignement des Beaux-Arts en France, due notamment à une très grande dispersion des écoles, donc à une trop forte densité du réseau français des écoles d'arts, ce qui crée la fragilité par rapport aux autres pays européens.

On nous a expliqué que l'objectif était finalement déjà de faire émerger 15 ou 20 pôles pour lesquels l'effort financier serait développé par rapport à ce qu'il est actuellement et puis de constituer autour de ces quelques pôles des réseaux régionaux d'écoles d'arts dans un souci de complémentarité pédagogique, c'est-à-dire pour éviter que tout le monde ne fasse tout, ce qui entraîne finalement une dispersion des forces. Cette politique doit se mettre en place à peu près selon un plan de 5 ans et sur la base d'une réflexion région par région.

S'agissant de Besançon plus précisément, qu'est-ce que cela donne ? Nous avons eu un certain nombre d'assurances de la part du Ministère qui nous ont rassurés. Il y a eu s'agissant de l'École de Besançon deux affirmations de base, la première c'est qu'il n'est pas question de diminuer la participation de l'État, la seconde est que, comme on nous l'a bien expliqué et comme l'avait d'ailleurs déclaré le Ministre, la liste des pôles européens n'est pas close. Plus précisément, on nous a dit que Besançon peut tout à fait prétendre à devenir un pôle européen de l'enseignement des arts plastiques, compte tenu de deux critères qui ont paru essentiels dans l'approche ministérielle, le premier critère étant celui de la qualité du travail qui se fait à l'École de Besançon et qui est reconnu par le Ministère et le deuxième le fait que l'École de Besançon est la seule de la région, ce qui est une situation assez spécifique. Mais pour que Besançon devienne un pôle européen de l'enseignement des arts plastiques, le Ministère pose deux conditions sur lesquelles il va falloir maintenant travailler.

La première condition est la formalisation d'un projet d'école. A cet égard, Alain PHILIPPE a exposé ses perspectives sur lesquelles nous étions évidemment d'accord, et le Ministère en a reconnu le bien-fondé. Il demande donc que cela soit aujourd'hui véritablement formalisé.

La deuxième condition est le développement des relations de partenariat avec d'autres collectivités publiques et en particulier avec la Région. Là, les demandes du Ministère sont extrêmement claires, Région qui devrait intervenir non seulement dans l'équipement comme c'est le cas aujourd'hui et nous en sommes d'ailleurs heureux parce que ce n'est pas si fréquent en France, mais Région qui devrait aussi intervenir dans le fonctionnement de l'École des Beaux-Arts. Cela d'ailleurs impliquerait selon le Ministère, et on y a beaucoup insisté, une modification du statut de l'École de Besançon et par exemple la mise en place, selon une formule qui n'est pas encore complètement déterminée, de quelque chose comme un syndicat d'économie mixte entre la Ville et la Région qui associerait ces deux partenaires dans une relation très forte de partenariat. Je crois avoir rendu compte assez rapidement de ce que l'on nous a dit le 12 juin au Ministère.

**M. DAHOUI :** Je voudrais simplement sur une question de forme mais une question d'importance, m'indigner sans doute au nom de mes collègues de la majorité municipale des propos qui ont été tenus par M. TOURRAIN dont je pense qu'ils ont peut-être dépassé sa pensée, s'il en a une ! Je crois que c'est d'autant plus lamentable Monsieur TOURRAIN que dans le contenu de votre discours, vous nous avez démontré que vous avez une incapacité depuis deux ans à nous proposer quelque projet que ce soit. Et cela fait deux ans Monsieur TOURRAIN que nous vous écoutons avec une extraordinaire patience, que nous ne sommes même pas capables au sein de ce Conseil Municipal d'avoir un débat de fond parce que vous n'êtes pas en mesure d'en introduire et vous venez aujourd'hui pratiquer l'insulte à l'égard d'un de nos collègues. Je trouve cela déplacé et parfaitement scandaleux. Mais si vous voulez vraiment nous trouver sur ce terrain, pas de l'insulte mais du débat, agissez sur le fond Monsieur TOURRAIN et soyez capable de promouvoir quelques idées intéressantes qui puissent constituer autre chose que de simples idées d'opposition mais un véritable projet politique. Vous en êtes encore très loin.

**M. LE DÉPUTÉ-MAIRE :** Qu'en pense Monsieur TOURRAIN ?

**M. TOURRAIN :** Je vois que la provocation continue et je ne me laisserai pas avoir par cette provocation permanente manifestée par deux jeunes élus socialistes qui se disputent le pouvoir local ou qui se le disputeront bientôt. De toute façon, je prie M. DAHOUI de bien vouloir regarder les comptes rendus municipaux pour constater le nombre de propositions que j'ai pu faire par rapport à celles qu'il a pu faire lui-même et je le renvoie également aux propositions qui ont été faites par les membres de mon groupe. Je crois que nous intervenons pour proposer beaucoup plus souvent que n'interviennent les collègues de M. le Maire. J'ai déjà dit que s'il n'était pas là, vous ne pèseriez pas lourd et je le répète.

**M. DAHOUI** : Je crois qu'il vaut mieux mesurer les interventions comme qualitatif que quantitatif, Monsieur TOURRAIN.

**M. LE DÉPUTÉ-MAIRE** : C'est enregistré de cette façon.

Dont acte.